

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1.

Débitrice: **SUD SHOP, D.GAFFIOT & J.-L. BESSON SNC**, Rue du Petit-Chêne 27, 1003 Lausanne
2.

Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu’au 31.12.2011
3.

Commissaire: M. Jean-Claude Chaignat
Case postale 50
1055 Froideville
4.

Remarques: Par décision du 20 juin 2011, communiquée le 27 juin 2011, la présidente du Tribunal de l’arrondissement de La Côte a accordé à SUD SHOP, D. GAFFIOT & J.-L. BESSON SNC, anciennement domiciliée à 1304 Cossonay-Ville, actuellement domiciliée à rue du Petit-Chêne 27, 1003 Lausanne, représentée par Me Dan Bally, avocat à Lausanne, un sursis concordataire de six mois, échéant le 31 décembre 2011, et a désigné en qualité de commissaire au sursis, M. Jean-Claude Chaignat, case postale 50, 1055 Froideville.

Tribunal d’arrondissement de La Côte
1260 Nyon

00655109